

Séminaire académique relatif aux projets d'évaluation des lycées

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Charles NAÏM

Tél : 01 57 02 68 47

Mél : ce.buripr@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés

S/C de Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'Académie - Directeurs Académiques et Madame et Messieurs les Directeurs diocésains

Les projets d'évaluation, élaborés dans les lycées au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2021/2022, ont constitué une étape importante pour la réflexion des équipes pédagogiques sur les politiques d'évaluation des établissements.

Ces projets d'évaluation ont vocation à être amendés régulièrement en fonction des usages constatés et des questionnements soulevés.

C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir assister au webinaire académique qui se tiendra le vendredi 26 mai de 9 h à 11 h 30. Le lien vous sera adressé ultérieurement.

Ordre du jour prévisionnel :

- Ouverture par Monsieur le Recteur
- Les enjeux du projet d'évaluation par Madame Gaubert Macon, correspondante territoriale de l'Inspection Générale,
- La prise en compte des élèves en situation de handicap, par Madame Stéphanie Lentz, conseillère ASH de Monsieur le Recteur
- La communication aux familles et aux élèves, par Madame Cécile Tabarin, directrice de la communication,
- Intervention de l'inspection pédagogique régionale :
 - analyse de projets d'évaluation
 - présentation d'un outil d'auto-positionnement

Charles NAÏM

Doyen des IA-IPR